

1969 - 2019 :

le Collège Norbert Casteret fête ses 50 ans !

Inaugurées en 1887, les Ecoles de Filles (quatre classes) et de Garçons (cinq classes) - séparées par la Mairie - se chargent vite de nombreux effectifs demandant l'ouverture de nouvelles classes. En 1905, rien n'ayant été décidé, la cinquième classe des garçons totalise... une centaine d'élèves ! Entre 1910 et 1922, la construction d'un Cours complémentaire (deux classes d'école primaire) et d'écoles dans les hameaux voisins (Riffauds et Seguin) allège momentanément l'École centrale de Ruelle.

Dans les années 1930, les écoles de Ruelle et des Seguins abritent de très nombreux élèves (la moyenne étant alors de 40 par classe !), phénomène lié à l'accroissement des naissances après 1918 et à l'embauche unique de pères de familles nombreuses par le Directeur de la Fonderie. Les effectifs sont alors divisés :

- **Du côté des garçons** : le Cours complémentaire, devenu « E.P.S. » (Ecole Primaire Supérieure) en 1913 (et qui deviendra à son tour « Collège » pendant la Seconde Guerre mondiale) et le Lycée technique.
- **Du côté des filles** : Cours complémentaire (devenu Écoles maternelle et primaire en 1910) et Cours commercial (1920).

À partir de **1947**, la situation devient intenable du fait de l'effectif scolaire toujours croissant : les jeunes filles du cours commercial sont logées pour partie dans certaines salles de la mairie, puis émigrent au Maine Gagnaud. L'on songe aussi à créer un Centre professionnel pour les garçons à la Combe aux loups, dans les anciens « Centres de Jeunesse », camps datant du gouvernement Pétain.... Mais il reste encore trop d'élèves dans les vieux locaux, sites jugés mal adaptés à la mise en place d'un enseignement plus moderne et plus exigeant.

En **1953**, la mixité ayant fait ses preuves, l'Académie envisage la création d'un Collège Moderne mixte par la fusion du collège des garçons et du cours complémentaire des filles. C'est à cette époque que s'opère la séparation définitive entre le Collège et les Cours commerciaux ou Techniques. Notons que la mixité perdurera « structurellement » dans les écoles du Centre jusqu'en 1971, avec deux établissements distincts. Un accord trouvé au préalable entre la directrice (Mme Charreau) et le directeur (M. Quelard) fera néanmoins que tous les élèves suivent les mêmes cours.

Trouver le site le plus propice à cette importante construction ne sera pas une sinécure : un vaste terrain de 17 hectares avait fort heureusement été acquis par la commune depuis 1961, sur la colline de Puyguillen. La réunion des parcelles nécessitera de patientes recherches pour retrouver les 22 propriétaires des ces chaumes ou terres parfois non cultivées depuis

cinquante ans. D'anciens propriétaires, qui avaient donné leur accord avant de se rétracter pour « demander plus cher », devront être expropriés !

Entre **1950 et 1961**, Ruelle s'endette et emprunte (plus de 6 millions de Francs) pour réparer son école publique. Le Conseil municipal procède en 1961 à l'achat de classes démontables pour palier à l'insuffisance chronique des locaux, ce d'autant plus que la scolarité obligatoire vient d'être portée à 16 ans depuis janvier 1959. Avec deux cours de récréation amputées par la présence de quatre classes mobiles, l'école centrale est décrite comme un « hurloir » indescriptible, où plus de 400 enfants s'ébattaient difficilement et crient à gorge déployée !

Au cours d'une réunion organisée le **26 décembre 1962**, le Conseil municipal demande auprès « *des Services techniques et auprès du Ministère, une inscription prioritaire sur la liste des constructions scolaires* ». La demande porte sur : « *l'édification des bâtiments neufs et modernes* », mais aussi sur le rassemblement de « *tous les éléments qui permettront aux élèves de poursuivre leurs études à Ruelle, y compris la préparation du Baccalauréat.* »

Sur les 17 hectares achetés, 7 sont alloués (avec l'aide de l'Etat) à la construction d'un C.E.S. (Collège d'Enseignement Secondaire) et d'un C.E.T. (Collège d'Enseignement Technique), le reste devant servir à l'édification de bâtiments du genre HLM et de maisons individuelles.

Le **30 juin 1967**, le Préfet demande : « *la construction d'un dossier en vue de l'agrément du terrain d'implantation, du futur collège d'enseignement secondaire par les services de l'éducation nationale* ».

En **1968**, la première tranche des travaux du collège débute, avec une part communale de 804 712 Francs (284 500 F pour le département et un emprunt de 500 230 F), sous la direction des architectes Poncelet (Angoulême) et Gendre (Paris). Les travaux sont immenses, de la recherche de nature des sols jusqu'à l'installation électrique en passant par les serrureries ou la ventilation. On prévoit également tout l'équipement sportif : deux plateaux d'évolution, un stade, un gymnase, une aire couverte de 30 m sur 40 m.

Les premiers élèves intègrent le C.E.S dès la rentrée de **Pâques 1969**, mais l'établissement n'est inauguré que le **29 juin** suivant, en présence du Maire de Ruelle (M. Poitevin), du Conseiller général de la Charente, du proviseur (M. Labeyssan) et des architectes. Il est nationalisé le 15 janvier 1970. Le centre d'apprentissage voisin (C.E.T.) sera achevé pour la rentrée de Pâques 1971 et l'ensemble des équipements sportifs en 1973.

Dès **1970**, le Collège est déjà trop petit pour contenir tous les élèves de Ruelle et des environs : il faudra rajouter trois classes préfabriquées, puis prévoir un projet d'extension en **1972**. Détail d'importance en **1975** : un Centre de Documentation et d'Information est rajouté aux locaux !

Philippe Tomblaine (novembre 2018 et mai 2019)